



RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2122-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA
À LA SALLE POLYVALENTE

LE LUNDI 07 JUILLET 2025
A 20 HEURES

ORDRE DU JOUR

Désignation du Secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal de la réunion du 09 juin 2025

Délibérations :

- * n° 2025/07/01 : Affaires Générales – Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES dans le cadre d'un accord local avant le renouvellement général des Conseils Municipaux en 2026
- * n° 2025/07/02 : Affaires Générales – Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- * n° 2025/07/03 : Affaires Générales – Adhésion au service de cybersécurité « Cyber Premiers Pas » proposé par le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)
- * n° 2025/07/04 : Ressources Humaines – Instauration d'une participation au financement des contrats labellisés des agents de la Collectivité pour le risque santé
- * n° 2025/07/05 : Ressources Humaines – Instauration d'une participation au financement des contrats labellisés des agents de la Collectivité pour le risque prévoyance « maintien de salaire »

Rapport de la Cour Régionale des Comptes relatif à la qualité de l'accueil des élèves dans les écoles primaires publiques (CCPC, CRUSEILLES, COPPONEX et VOVRAY-en-BORNES)

Commissions Communales

Informations diverses

Questions diverses.